

## Communiqué de presse

# Entretien avec Madame la Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Najat VALLAUD-BELKACEM

Une délégation de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) représentée par le président M. Jacques THOUROUDE et M. Marc SANCHEZ, Administrateur de l'ANDES, a rencontré le 15 juillet 2014 Madame la Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Najat VALLAUD-BELKACEM.

Dans ses propos liminaires, M. Jacques THOUROUDE a rappelé que les élus sont des généralistes du sport qui doivent prendre en compte les 35 millions de pratiquants que compte le pays, dont 15 millions de licenciés, ainsi que le vieillissement des installations sportives.

A la suite du renouvellement des élections municipales de mars dernier, l'ANDES a souhaité élaborer « le guide pratique de l'élu en charge du sport » afin de répondre à une véritable attente d'information et de formation.

Une session sera dédiée le vendredi 3 octobre 2014 lors du Congrès annuel de l'ANDES.

## Gouvernance du Sport

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, il apparaît logique de proposer que les collectivités territoriales deviennent membres de droit au Conseil d'Administration du CNDS et qu'elles disposent d'une voix délibérative au sein des commissions territoriales.

## Financement du CNDS

L'ANDES a exprimé la volonté de pouvoir disposer d'une enveloppe nationale consolidée dédiée aux investissements.

Les aides à l'équipement constituent non seulement un effet de levier mais également un « label » pour les cofinanceurs des installations sportives, et contribuent par la même occasion à soutenir les investissements dont notre pays a besoin pour l'aménagement sportif de son territoire.

Concernant les grands équipements d'envergure internationale, une enveloppe spécifique devrait être affectée afin de ne pas obérer les capacités d'intervention du CNDS.

## La régulation du sport professionnel

Dans la lignée du rapport sénatorial remis par Monsieur Michel SAVIN et Monsieur Stéphane MAZARS, il a été souhaité qu'une partie des droits TV puisse être fléchée vers l'aide à la rénovation et création des enceintes pour les disciplines qui bénéficient d'une exposition médiatique significative (Football et Rugby).

Cette mesure permettrait d'aider les collectivités locales dans le financement des stades, et d'inciter les clubs à devenir progressivement propriétaires de leur outil de travail.

## **La redevance de mise à disposition des stades**

A la suite des travaux de la commission « Grandes villes / Sport professionnel » de l'ANDES, des premiers éléments d'information ont été analysés avec l'objectif de présenter des propositions abouties à la rentrée prochaine.

Ces contributions, élaborées en lien avec la Cour des Comptes, permettront d'aider les villes à prendre en considération l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation du montant de la redevance.

## **La Fête du sport**

Madame la Ministre souhaite relancer « la Fête du sport » dont l'objectif est de populariser les activités sportives et de permettre de tester les différentes disciplines dans un concept proche de « la Fête de la musique », où des activités peuvent être proposées dans des lieux inédits (place du marché, zone de passage)

Elle aura lieu le 14 septembre 2014, avec un objectif de préfigurer ce que sera la grande fête du sport en 2015 qui lancera la semaine européenne du sport.

---

### **Contact presse**

Email : aurelie.bouillon@andes.fr

Tel : 05.34.43.05.18



Site internet : [www.andes.fr](http://www.andes.fr)